

---

**Annexe 2.4** *Étude de potentiel archéologique*

---

PARC ÉOLIEN DE GROS-MORNE  
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal, M. Sc.  
Archéologue consultant  
218, rue des Franciscains  
Québec (Québec) G1R 1J1  
Tél. : 418 649 9802  
Télec. : 418 649 9638  
jypintal@videotron.ca

---

Québec, août 2007

## RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'intéresse aux possibilités que le projet de parc éolien de Gros-Morne en Gaspésie ait des répercussions sur d'éventuels vestiges relatifs à une présence amérindienne, européenne et eurocanadienne.

Cette recherche a pris en considération diverses données, comme les rapports inédits, les monographies et les autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent le secteur en observation.

Cette démarche et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones susceptibles de contenir des traces d'une occupation amérindienne et eurocanadienne. Advenant que des éoliennes, ou autres aménagements associés à ce projet, soient installés à l'intérieur des zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	2
TABLE DES MATIÈRES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES FIGURES.....	4
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	5
INTRODUCTION.....	6
1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES.....	8
1.1 L'occupation amérindienne.....	8
1.1 L'acquisition des connaissances.....	8
1.2 L'analyse des données.....	8
1.2 L'occupation eurocanadienne.....	12
1.2.1 L'acquisition des connaissances.....	12
1.2.2 L'analyse des données.....	12
1.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne.....	13
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	14
2.1 Principales caractéristiques de paysage actuel.....	14
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	17
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE.....	20
3.1 La chronologie de l'occupation amérindienne.....	20
3.1.1 La période paléoindienne (13 000 à 8000 ans AA).....	20
Le Paléoindien ancien (11 500 à 9500 ans AA).....	20
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA).....	21
3.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	22
3.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	24
3.1.4 La période historique.....	26
3.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne.....	27
4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	30
4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour.....	30
4.2 Les zones de potentiel archéologique.....	31
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	36
OUVRAGES CITÉS.....	37
Annexe 1 Références pour les inventaires et les sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé.....	42
Annexe 2 Les sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé.....	47
Annexe 3 Le cadre légal.....	49

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Critères d'évaluation du potentiel archéologique (modifié de Gauvin et Duguay, 1981) .....	11
Tableau 2	Principales composantes du district écologique touché .....	17
Tableau 3	Liste des interventions archéologiques effectuées dans le district écologique 74 W010.....	30
Tableau 4	Répartition des sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par période culturelle (ISAQ 2007).....	31

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Limite du parc éolien de Gros-Morne (Cartier 2007).....	7
Figure 2	Dépôts meubles composant le secteur du projet éolien de Gros-Morne .....	155
Figure 3	Localisation du projet éolien de Gros-Morne dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé (74) et dans le district écologique 74W010 (Robitaille et Saucier 1998).....	18
Figure 4	Localisation des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par rapport aux types de dépôts meubles.....	32
Figure 5	Distance par rapport au fleuve des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé.....	32
Figure 6	Altitude des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par rapport au niveau actuel de la mer .....	33
Figure 7	Carte du potentiel archéologique pour le projet éolien de Gros-Morne .....	35

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### **Consultants**

Jean-Yves Pintal, M. Sc. Archéologue, chargé de projet, recherche et rédaction

Stéphanie Simard Technicienne, recherche

## INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Cartier dans le but d'évaluer les impacts pouvant découler de l'aménagement du parc éolien de Gros-Morne en Gaspésie (figure 1). Plus spécifiquement, cette démarche s'intéresse aux possibilités que ce projet ait des répercussions sur d'éventuels sites archéologiques.

Cette étude a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone en observation.

Ce rapport s'ouvre sur une description de la méthode utilisée. Le paysage actuel et les principales étapes de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les différentes phases de l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique du secteur. Finalement, la conclusion passe en revue les points les plus pertinents. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

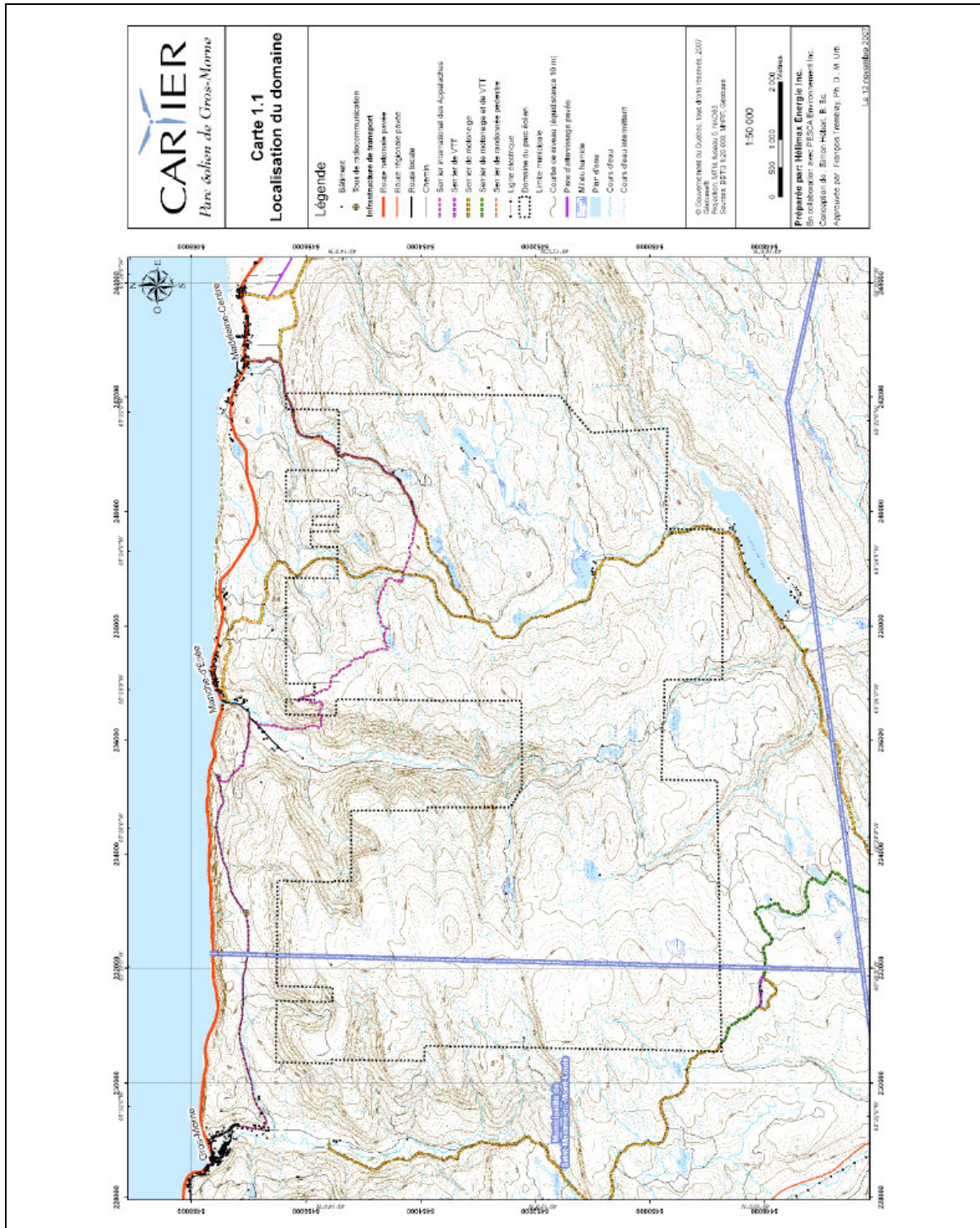


Figure 1 Limite du parc éolien de Gros-Morne (Cartier 2007)



## 1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

Cette étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'europpéenne ou eurocanadienne. Aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un campement préhistorique (amérindien) à un endroit précis alors que, dans le cas des sites historiques (européens, eurocanadiens et amérindiens), divers documents peuvent localiser, parfois assez précisément, les établissements de cette période. Par conséquent, des méthodes distinctes, mais complémentaires, seront utilisées. Chacun de ces volets est accompagné d'un bref historique des principales phases de l'occupation humaine de la région.

### 1.1 L'occupation amérindienne

#### 1.1 L'acquisition des connaissances

Cette recherche a pris en considération les données relatives aux sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé. Ces données sont obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des Sites archéologiques du Québec; le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec; le répertoire québécois des études de potentiel archéologique; ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

Les éléments suivants seront retenus afin de caractériser chacun des sites connus : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; NAD; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol.

#### 1.2 L'analyse des données

À la base, la notion de potentiel archéologique évoque la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental qui soutient la légitimité de ce type d'étude peut se résumer de cette façon : les groupes ne s'installent pas au hasard sur un territoire, la sélection des lieux est influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue fait souvent face à une difficulté particulière. Celle-ci est liée au fait que rares sont les régions du Québec qui ont fait l'objet de recherches approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campement sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace spécifique au cours des siècles. La présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents. C'est pourquoi, traditionnellement, les archéologues ont recours davantage aux données environnementales, contingences de l'action humaine.

Ce que nous étudions alors ce ne sont pas tant les manifestations culturelles sur un territoire, qu'un territoire susceptible de contenir divers indices de cette présence. En avouant cette faiblesse, nous reconnaissons les difficultés inhérentes à la découverte de l'assortiment des sites composant le système de peuplement d'une époque ou d'un groupe, quel que soit-ce ce dernier (par exemple, pas ou peu de critères pour localiser les cimetières, les peintures rupestres, les lieux d'extraction des matériaux lithiques, ceux de pratiques cérémonielles, etc.).

La tâche première de l'archéologue consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différentes installations ou habitations auxquelles ont recours les autochtones. Une fois ces critères définis, il devient possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en portions distinctes aptes à contenir des sites archéologiques. Une telle démarche reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, elle admet la possibilité que des vestiges soient éventuellement négligés.

On aura recours à la méthode du découpage écologique du Québec méridional pour prélever un échantillon de données représentatives du mode de fréquentation et établir des corrélations entre les lieux exploités par les Amérindiens et les divers paramètres biophysiques qui qualifient le secteur à l'étude. Cette approche permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel peuvent ainsi reposer sur des informations réelles et vérifiables. Ce faisant, cette méthode se rapproche du concept théorique de *place* utilisée en archéologie (Binford 1982, Young et coll. 1995) et, plus généralement, il fait référence à l'idée de *Catchment Area* (Vita-Finzi et Higgs 1970). Ces approches privilégient la notion de lieu habitable à celle de site d'occupation, ce qui a pour conséquence une moins grande

emphase sur les paramètres individuels de localisation (distance par rapport à un point d'eau, type de sédiments, etc.) au profit de la mise en évidence de milieu qui intègre, à des degrés variables, ces divers paramètres.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie (Ducruc 1983; Robitaille et Saucier 1998). Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage d'emplacements les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation des lieux depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage » (Robitaille et Saucier, 1998 : 2). Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques.

Chacune de ces unités se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, celui-ci est relativement homogène et il sert d'assise à l'évaluation des probabilités locales. Comme on retrouve une certaine variabilité biophysique à l'intérieur des districts, le potentiel de ces derniers est pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres établis comme présentant ou non de potentiel. À cet égard, des critères génériques ont été définis par les archéologues du Québec (tableau 1).

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer les possibilités d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu

**Niveau de potentiel**

<b>Facteurs environnementaux</b>	<b>A fort</b>	<b>B moyen</b>	<b>C faible</b>
<b>Géographie</b>	Plage, îles, pointes, anses, baies point de vue dominant	Sommet de montagne	Falaise
<b>Morpho-sédimentologie</b>	Sable, gravier, terre agricole, terrains plats, terrasses marines et fluviales, eskers, moraine.	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes	Affleurements rocheux, Tourbières, pentes abruptes, terrains accidentés.
<b>Hydrographie</b>	Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapide Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de déplacement	Lacs et petits cours d'eau	Marais Tourbières
<b>Végétation</b>	Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
<b>Faune</b>	Proximité de bons lieux de chasse et de pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
<b>Accessibilité</b>	Facile d'accès Sentiers de portage	Difficultés saisonnières	Difficile en tout temps
<b>Géologie</b>	Proximité d'une source de matière première		

Tableau 1 Critères d'évaluation du potentiel archéologique (modifié de Gauvin et Duguay, 1981)

aient été négligés au cours des ans par les chercheurs pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il faut s'assurer que toute la variabilité écologique a été inventoriée avant de statuer sur la valeur de ces milieux. À cette fin, diverses zones qui pourraient ne pas répondre aux critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille d'évaluation.

## **1.2 L'occupation eurocanadienne**

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications, de cartes et de plans. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées.

### 1.2.1 L'acquisition des connaissances

Cette première étape concerne la cueillette des informations pertinentes afin de dégager une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'obtention des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie. Les sites connus seront pris en considération de même que les plus importantes perturbations du sous-sol.

### 1.2.2 L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus. Tous les éléments qui forment le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les plans doivent être pris en considération. Les points semblables, mais chronologiquement

distincts, qui se répètent d'une carte à une autre représentent des secteurs d'évolution de l'occupation polyphasée de la région d'étude. Ceux qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des zones de potentiel fort, il en va de même pour les bâtiments isolés et les aires de regroupements. Les ensembles permettent en plus de constater les changements d'un milieu et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones de potentiel peuvent aller au-delà des limites des bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

### 1.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne

La détermination du potentiel archéologique historique consiste surtout à cartographier et à décrire les éléments déjà identifiés dans la zone à l'étude.

## 2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental du secteur à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'être intervenus sur la fréquentation humaine.

### 2.1 Principales caractéristiques de paysage actuel

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et ordovicienne, date de 525 à 448 millions d'années. Elle se compose principalement de grès, parfois quartzitique, de chert et de calcaire (Tremblay et Bourque 1991). Il a été démontré que ces formations étaient susceptibles de livrer des matériaux lithiques recherchés par les Amérindiens pour la confection de leurs outils de pierre. En effet, certaines, notamment celle de Des Landes qui s'étend de Sainte-Anne-des-Monts jusqu'au parc Forillon, ont été exploitées à l'époque préhistorique (Marquis 1994, Chalifoux 1999).

Deux ensembles géomorphologiques façonnent plus particulièrement le paysage, la plaine côtière et le piémont appalachien adjacent. Ce dernier est surtout composé de monts et les dépôts meubles y témoignent principalement de la dernière déglaciation, les tills dominant dans les talwegs, c'est-à-dire entre les sommets laissés à nu par le passage du glacier. De leur côté, les pentes de ces monts sont, pour la plupart, recouvertes par des matériaux d'altération et par des colluvions. Dans le secteur de la plaine côtière, dont la largeur peut varier de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres, ce sont plutôt les dépôts fluvioglaciaires, marins et fluviaux qui prédominent (figure 2). Là, les sédiments font foi du retrait graduel de l'océan puisqu'ils sont souvent formés en paléoterrasses, dont certaines culminent jusqu'à 160 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM). Les sols se sont graduellement développés en podzol dans les collines, là où la forêt coniférienne a préséance, où en brunisol, près du fleuve où se concentrent les feuillus.

Bien que les Eurocanadiens ont et aient eu recours à l'agriculture le long de la bande côtière, il est fort peu probable que les Amérindiens en aient fait autant compte tenu du climat local et du type de culture auquel ils se livraient habituellement. D'ailleurs, aucune mention historique ne témoigne d'une telle activité dans la région. Cela dit, la plupart des paléoterrasses et replats de la région apparaissent bien drainés, ce qui revient à dire que les Amérindiens avaient à leur disposition de vastes surfaces habitables le long de la plaine côtière, alors que les terrains plats deviennent plus rares dans les collines environnantes

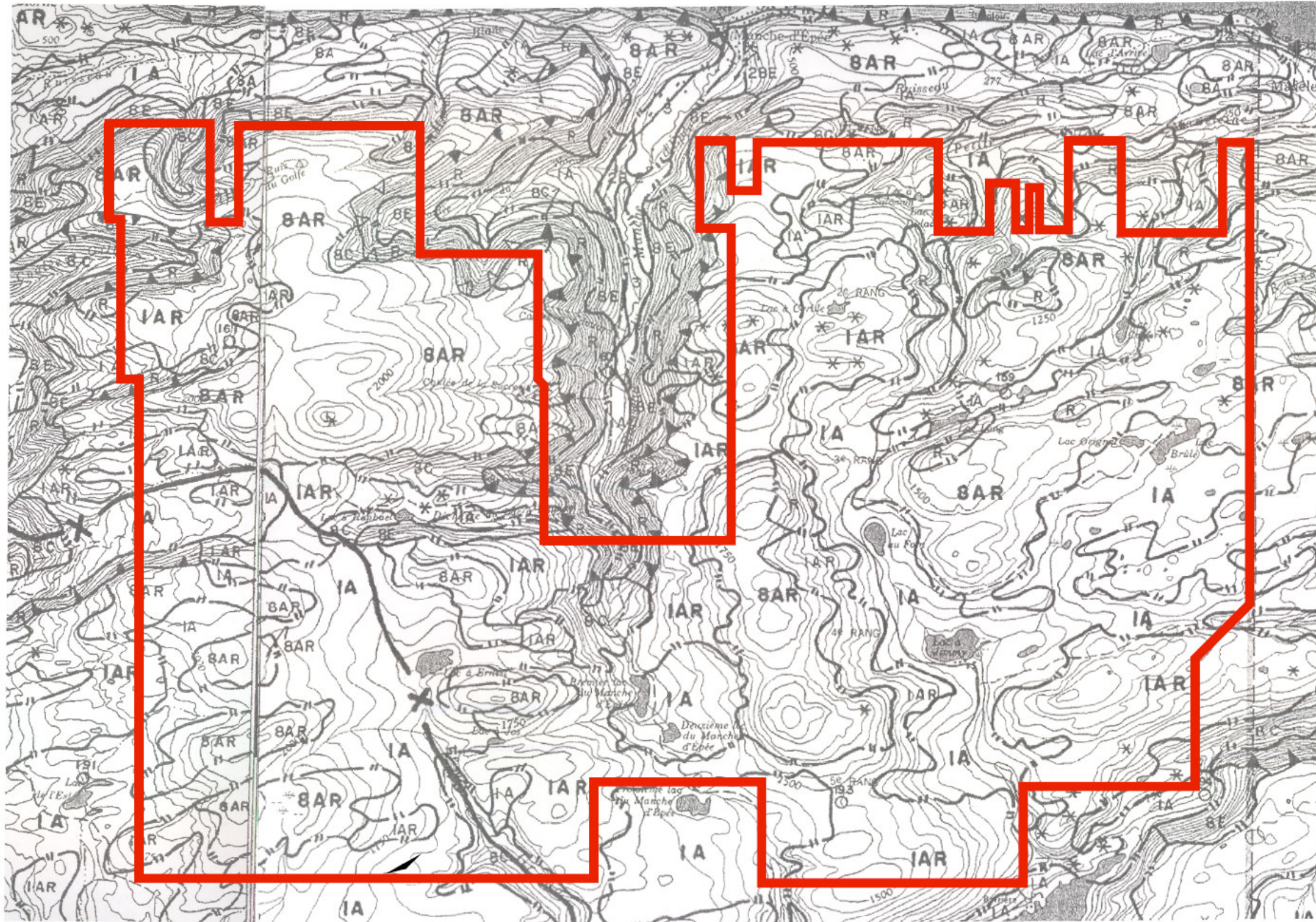


Figure 2 Dépôts meubles composant le projet éolien de Gros-Morne (Légende page 17)



La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste aire de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la couverture végétale. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc qui tend à se développer « en altitude, dans un relief accidenté, sur des tills ou des dépôts fluvio-glaciaires » (Richard 1987 : 70). Le long du littoral, dans les enclaves protégées, croît, à l'occasion, une érablière à bouleau blanc. Ainsi, au point de vue de la végétation, on y trouve une mosaïque qui offre une vaste gamme de ressources végétales, des feuillus près du fleuve jusqu'aux arbustes chétifs à proximité des sommets dénudés, en passant par une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au XX<sup>e</sup> siècle.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude fait partie du bassin versant de la rivière Madeleine, qui comprend la rivière éponyme, ainsi que plusieurs cours d'eau secondaires qui drainent le massif appalachien. Ceux-ci, principalement la rivière Madeleine, mais aussi, jusqu'à un certain point, la rivière Manche d'Épée, pénètrent profondément dans l'hinterland gaspésien constituant ainsi des voies d'accès privilégiées aux ressources de l'intérieur.

La Gaspésie est surtout reconnue pour la richesse de son littoral marin (morues) à l'origine du peuplement eurocanadien. Il ne faut pas oublier le saumon qui remonte la plupart des grandes rivières de la côte nord gaspésienne. On ne peut non plus négliger l'abondance des forêts intérieures où abondent les cervidés, ainsi que les petits et moyens mammifères.

Maintenant, en ce qui concerne le découpage écologique, la présentation des caractéristiques de l'unité de paysage régional et des districts écologiques, auquel se superpose le projet éolien de Gros-Morne, permet de résumer les paramètres environnementaux de la région. Ainsi, ce projet s'inscrit dans l'unité de paysage de Mont-Louis/Gaspé<sup>1</sup> :

« L'unité de paysage régional Mont-Louis/Gaspé représente une zone de transition entre le golfe du Saint-Laurent et les hauteurs du massif gaspésien. Elle est caractérisée par une altitude moyenne inférieure à celle des unités situées plus au sud. La distribution de la végétation est fortement conditionnée par le relief et

---

<sup>1</sup> La limite sud-ouest de ce parc éolien occupe l'unité de paysage Dartmouth (113). Toutefois, dans le cadre de cette étude il n'en sera pas fait mention, la zone occupée par cette unité ne présentant qu'un faible potentiel.

correspond au domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. ... Le relief est composé de monts et de hautes collines aux sommets généralement tabulaires. Il est entaillé de profondes vallées transversales et comprends d'importants escarpements rocheux plongeant dans le golfe du Saint-Laurent. Les dépôts de pente et d'altération occupent près de 50 % de la superficie de l'unité. Dans la partie est, moins accidentée, on trouve une plus forte proportion de till épais » (Robitaille et Saucier 1998 : 122).

À l'intérieur de cette unité de paysage, le projet éolien de Gros-Morne s'insère dans le district écologique 74 W010 (Mont du lac au Diable, figure 3). Le tableau 2 synthétise les principales composantes de ce district.

Tableau 2 Principales composantes du district écologique touché

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Dépôts de surface %										Eau (%)	Autres (%)	Altitude Moyenne	Amplitude moyenne	
		1A	1AR	R	2	3	4	5	6	7	8					
74 W010	185	19	21	9	3	1		3				44	1		300	287

#### Glaciaire

-Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne)	1A
-Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m)	1AR
Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble	R
Fluvio-glaciaires	2
Fluviatiles	3
Plaine lacustre	4
Marins	5
Littoraux marins	6
Organiques	7
De pentes et d'altérations (colluvions)	8

## 2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, plus d'un kilomètre de glace recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat permit une fonte graduelle et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue.

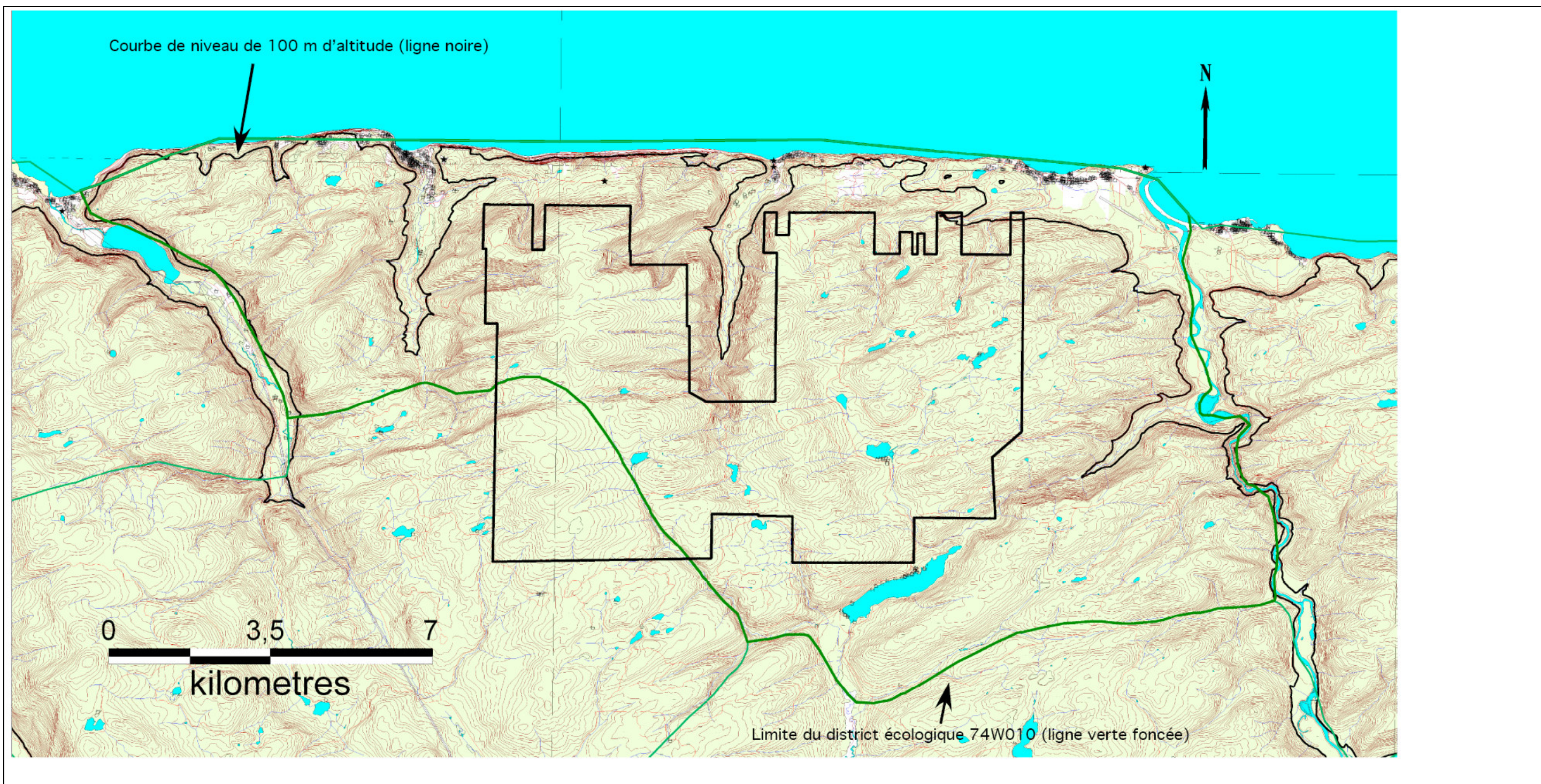


Figure 3 Localisation du projet éolien de Gros-Morne dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé (74) et dans le district écologique 74W010 (Robitaille et Saucier 1998)

Vers 11 000 - 10 500 ans AA, le littoral de la Gaspésie est libre bien dégagé, mais il en va tout autrement de l'hinterland où persiste encore les glaciers. Ce n'est que vers 9500-9000 ans AA que ces derniers fonderont définitivement.

Croulant sous le poids des glaciers, la croûte terrestre s'est enfoncée de plusieurs dizaines de mètres. Un creux que les mers anciennes, gonflées qu'elles étaient par l'apport en eau provenant de la fonte, comblèrent immédiatement. Débarrassé du poids des glaciers, le substrat rocheux s'est relevé, refoulant les eaux marines. Il est actuellement considéré que les plus vieilles terrasses, qui témoignent de cette époque, culminent à environ 140-160 m de plus que le niveau actuel moyen de la mer (NMM) et qu'elles datent approximativement de 12 000 ans AA.

Au cours des deux premiers millénaires, soit de 12 000 à 10 000 ans AA, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de six mètres par siècle. Puis, vers 10 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à ,04 mètres par siècle (Shaw et coll. 2002).

Pendant ce temps, la toundra herbeuse qui colonisait déjà, depuis 10 500 ans AA, les régions émergées de la Gaspésie, sera remplacée par une pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985).

Il a d'abord été réalisé que la zone à l'étude se compose de multiples aires d'accueil assez propices à une exploitation humaine régulière (terrasses en bordure de rivières ou de la mer, présence de nombreux cours d'eau, dont certains s'ouvrent sur l'hinterland, une faune, tant maritime que terrestre, et une flore diversifiée et abondante). Puis, une courte revue des principales phases d'évolution de ce territoire depuis la dernière déglaciation a permis de constater que celle-ci est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être encore rigoureux et que la végétation demeurait peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée.

## 3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

### 3.1 La chronologie de l'occupation amérindienne

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Palé Indien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie d'un type particulier d'outils ou encore par la technologie ou des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

#### 3.1.1 La période palé indienne (13 000 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Palé Indiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère des territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, ils s'y aventureront. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

#### Le Palé Indien ancien (11 500 à 9500 ans AA)

Au lac Mégantic, des Amérindiens de cette période se sont installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Palé Indien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 200 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce lieu à d'autres localisés au Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, a été apparenté à une des phases ultimes du Paléoindien ancien (Crowfield, environ 10 000 à 9500 ans AA, Pital 2002). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation s'est effectuée alors que la butte rocheuse sur laquelle elle se trouve formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer celui-ci à un autre découvert au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise. Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pital 2004).

Des sites de cette période ont été identifiés dans les provinces maritimes, notamment à Tracadie au Nouveau-Brunswick (Bonnichsen et coll. 1991), mais aucun n'est actuellement connu dans la baie des Chaleurs.

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléoindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). D'autres campements ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

#### Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère une certaine diversité culturelle. Ainsi, de nombreux sites indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano). Ceux-ci se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990, Pital 2006). Ainsi, il apparaît que les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives de la mer Goldthwait. D'autres, cette fois associés à des assemblages Nicholas/Holcombe (pointes foliacées ou lancéolées à base concave avec ou sans petites cannelures), ont été identifiés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pital 2004). Finalement, une autre tradition technologique semble émerger de cette période, celle qui livre des pointes triangulaires à base concave sans cannelure (Keenlyside 1985, 1991). Des objets de ce type ont été localisés dans les provinces maritimes.

Les informations relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient surtout recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent au récent.

### 3.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'un seul groupe soit représenté. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de cet intervalle, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se termine enfin, de nouvelles régions peuvent être fréquentées et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les milieux suivants : sur les berges du fleuve Saint-Laurent, aux abords de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi les secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les campements sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

Alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne récente s'accumulent au Québec, celles qui concernent l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-

jaçentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites ont pu être datés de l'intervalle 9 500 à 8000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pinal 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pinal 1998). Ils offrent certaines similitudes avec une tradition technologique qui s'étend sur presque tout le Nord-Est américain (usage abondant du quartz, prédominance des outils unifaciaux, notamment des petits grattoirs Robinson 1992). Toutefois, l'assise lithique d'autres sites repose sur le recours à des matériaux fins, les pointes proposent alors des encoches en coin avec ou sans base concave. Des vestiges de cette période ont été trouvés dans la région de Québec et dans les Maritimes (Pinal 2005, Sanger et Renouf 2006).

En ce qui concerne plus spécifiquement le secteur à l'étude, peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté par la méthode du 14C. Dans la seule synthèse disponible pour la Gaspésie (Benmouyal 1987), la période archaïque est divisée en deux épisodes, l'ancien et le récent. Au cours de celles-ci, les populations humaines se seraient davantage orientées vers une exploitation des ressources maritimes.

Pour Benmouyal, les groupes de l'Archaïque ancien et récent se différencient particulièrement au niveau de la technologie lithique. Les assemblages de l'Archaïque ancien ressemblent à ceux de leurs prédécesseurs paléindiens lorsque l'on compare les matériaux et la diversité fonctionnelle des outils. L'apparence de certains objets et les techniques de fabrication sont cependant différentes : pointes de projectiles qui ne sont plus taillées par pression et aux aspects plus diversifiés, nouvelles formes d'outils fabriquées sur éclat, etc. Une plus grande variété de matières premières lithiques, comprenant probablement des pierres exogènes (indices de l'accroissement des contacts économiques et culturels avec les régions avoisinantes), caractérise l'Archaïque récent. Les pointes de projectiles plus grossières qu'avant et sont soit à pédoncule, soit bipointée ou ovale. Les bifaces sont toujours populaires et les outils taillés sur éclats sont désormais plus courants (Desjardins et Frenette 1999 : 65).

Les sites archaïques connus en Gaspésie occupent des environnements similaires aux paléindiens, bien que leur altitude soit moins élevée. Généralement, ils se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur la prédation des ressources du littoral, tant maritime que terrestre.



Autant au cours du Paléoindien que durant les premières phases de l'Archaïque, il est considéré que les Amérindiens sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. L'absence de pression démographique et le caractère relativement embryonnaire des relations sociales ne justifient aucunement le recours à une espèce en particulier qui pourrait être plus abondante dans un milieu donné. À partir de l'Archaïque récent, et ce surtout pour la partie sud du Québec, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévalera au cours de la prochaine période.

### 3.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI<sup>e</sup> siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant à présent fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient avant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne (Clermont et Cossette 1991). La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, reliquat probable du réseau d'échanges développé au cours de la période antérieure.

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, laisse entrevoir le recours à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils

les fréquentent plus régulièrement. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un milieu en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Ce qui caractérise surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood, un intervalle culturel qui se distingue, entre autres, par un culte funéraire élaboré et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de multiples manifestations ont par la suite été trouvées en Ontario, dans le sud du Québec et dans les provinces maritimes.

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine sédentarité basée sur une exploitation plus spécialisée des ressources propres au lieu fréquenté, notamment aquatiques. Les campements sont plus nombreux et les habitations plus vastes. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des possibilités locales, d'où la probabilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements plus variés.

La céramique, maintenant abondante, se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un parement. Les décorations sont parfois riches, baroques même. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques disponibles à proximité, mais aussi à d'autres, plus exogènes. Un site de cette période a été localisé à Cap-Chat (Barré 1975).

Avec le Sylvicole récent, on constate que la relative sédentarité notée au cours de l'intervalle précédent s'accroît, il est permis de croire que certains lieux, surtout le long du fleuve, sont occupés pendant de nombreux mois. La céramique, très abondante, se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont principalement recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir.

À cette époque, les groupes amérindiens s'apparentent aux Premières Nations décrites par les Européens. De vastes circuits de circulation et d'échanges ont été tracés à travers tout le continent et la plupart des régions sont habitées à tout le moins fréquentées.

Pour Benmouyal, la tradition archaïque récente recouvre ce que les archéologues du Nord-est appellent plutôt le Sylvicole. Il est considéré que le mode de vie de ces Amérindiens se rapproche de celui des Micmacs de la période historique.

### 3.1.4 La période historique

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, la péninsule gaspésienne apparaît principalement fréquentée par deux groupes amérindiens, les Micmacs et les Iroquoiens.

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et les Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise dans la baie de Gaspé a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé qu'ils visitaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette occupation est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas tant pour ses richesses halieutiques, mais surtout parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et obtenir d'eux, par la traite, des biens matériels très convoités.

Quant aux Micmacs, il s'agit d'un peuple bien établi dans les provinces maritimes canadiennes et en Gaspésie. On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne négligeaient pas pour autant les celles de l'hinterland. L'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé fait alors partie du district des Gespegeoag, une division régionale de la nation micmacque. La richesse en saumon de la rivière Madeleine et la présence probable d'un important bestiaire dans les différentes vallées peuvent expliquer, entre autres, pourquoi cette région était attirante pour ces Amérindiens.

De peuple bien établi et relativement prospère, la nation micmacque sera fortement ébranlée par l'établissement des Européens en Gaspésie, puis par le développement de la société canadienne par la suite. Ainsi, il a été évalué que 6000 individus vivaient dans les Maritimes au XVI<sup>e</sup> siècle et 4000 cent ans plus tard. Quant aux « Gaspésiens », leur nombre est estimé à environ 400 en 1745 et à 250 en 1760. En 1765, il est considéré que 93 Micmacs résident en Gaspésie (Desjardins et Frenette 1999 : 70). Cette population s'accroîtra régulièrement dans les décennies suivantes atteignant approximativement 600 personnes vers 1900 et plus de 2400 aujourd'hui.

### 3.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne<sup>2</sup>

Le secteur à l'étude concerne plus particulièrement trois communautés, celle de Mont-Louis, de Manche-d'Épée et de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI<sup>e</sup> siècle à avoir laissé un témoignage écrit de ce territoire, décrivant les lieux, la faune et ses habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la visitaient assez régulièrement. Les pêcheurs européens de baleines et de morues y exploitent la richesse de la faune marine, tout en traitant avec les Amérindiens. À proximité du secteur à l'étude, Mont-Louis a commencé à être fréquenté sur une base saisonnière au cours de cet intervalle (1550-1650) et plus particulièrement au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### Mont-Louis

La région sera concédée en seigneurie en 1672 et Nicolas Bourlet en sera le premier concessionnaire. Toutefois, le développement de Mont-Louis relèvera surtout des activités de Denis Riverin. C'est ainsi qu'en 1688, il y investit d'importantes sommes afin d'améliorer les infrastructures existantes, quelques familles y étant déjà installées, augmentant la flotte de pêche à une vingtaine d'embarcations. C'est également à ce moment que débute l'agriculture. En 1697, il fonde avec deux autres associés la Compagnie de Mont-Louis axé sur les pêches, mais aussi sur la traite des fourrures qui, à cette époque, se concentre autour de la baie des Chaleurs.

En 1699, Riverin fait venir une centaine de colons, 26 familles vivent alors à Mont-Louis. De ce nombre, treize sont installés près du rivage, les autres demeurant dans les environs et y ayant défriché de bonnes étendues de terre. Par la suite, les abords de la rivière de Mont-Louis sont cédés, Riverin désirant que sa petite colonie s'autosuffise le plus rapidement possible. À cette époque, deux secteurs apparaissent plus particulièrement développés, la pointe à l'entrée de la rivière et les replats localisés sur le côté sud-ouest du haut de cette dernière.

---

<sup>2</sup> Données extraites De Desjardins et Frenette 1999, et du Macro-inventaire du patrimoine québécois, comtés de Gaspé ouest et de Gaspé-Est, ministère de la Culture, Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec.

Peu de temps après, soit vers 1700, il semble qu'il y ait eu mésentente entre les associés quant à la raison d'être du poste de Mont-Louis. Certains aimeraient mieux que les colons se livrent davantage à la traite des fourrures, plus rentables à court terme. Ce conflit culmine avec une tentative de prise de force des lieux par un des collaborateurs de Riverin. Au cours de cette bataille, deux hommes sont tués et plusieurs autres blessés. Soixante habitants sont déportés à Québec, ce qui anéantit les rêves de Riverin quant au développement de son établissement. Ce qui reste de cette dernière passe alors sous la gouverne du Conseil souverain à Québec.

Malgré tout, ce poste demeurera en fonction et continuera à être occupé sur une base permanente. C'est ainsi qu'en 1712, quatre familles y vivent toujours, les propriétaires successifs de la Seigneurie s'acharnant à développer la pêche. En 1754, sous l'égide de Joseph Cadet et de son associé Michel Mahiet, le poste prend de l'essor. Quelque 40 personnes habitent à Mont-Louis, d'où proviennent chaque année 10 000 quintaux de morue sèche. La prospérité relative du village s'exprime alors par la présence de nombreuses maisons de briques. En 1758, les Anglais pillent et rasent presque toutes les habitations, emportant avec eux 43 prisonniers.

Jusqu'en 1830, la côte nord gaspésienne sera peu fréquentée. À partir de cette période, de nouveaux colons, en provenance des régions surpeuplées du reste du Québec, s'installent sur les anciens lieux d'établissement, notamment Mont-Louis, où un poste a subsisté. Ce repeuplement de la rive nord ira en s'accroissant tout au cours du XIXe siècle, principalement grâce à l'impulsion des pêcheries jersiaises en Gaspésie ainsi qu'à la suite de la construction de la route principale qui relie Gaspé à Sainte-Anne-des-Monts. Vers 1850, un moulin à farine sera construit et des chemins donneront accès à l'intérieur des terres.

À la fin du XIXe et au début du XXe siècle, à la fonction pêcherie s'ajoutera l'apparition de commerces et de services, Mont-Louis devenant un petit pôle régional. À partir des années 1920, l'économie se diversifie avec le développement de l'industrie forestière. C'est également à cette époque que l'aide gouvernementale permet l'établissement d'une station fruitière. La population de Mont-Louis s'élève alors à près de 1000 habitants.

Lors de son bilan de patrimoine paysager architectural, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a retenu huit bâtiments d'intérêt, des maisons, des granges et un moulin à farine. Les sept maisons et granges sont toutes situées le long du littoral et dans la vallée de la rivière Mont-Louis. Quant au moulin à farine, il se trouve à l'embouchure du

Ruisseau-des-Oliviers, à l'ouest de l'Anse-Pleureuse (Macro-inventaire des biens culturels du Québec, comté de Gaspé-Ouest, analyse du paysage architectural, Québec 1982).

### Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

La région de la rivière « Magdeleine » sera concédée en Seigneurie en 1679 au Sieur Antoine Caddé. Ce dernier ne s'étant pas conformé à ses obligations, son domaine est revenu au Roi qui, en 1689, la cèdera à Denis Riverin, alors Seigneur de Mont-Louis. Celui-ci vendra sa concession de la Madeleine à François Hazeur en 1700. Vingt-cinq ans plus tard, il n'y a aucun établissement ni défrichement à la rivière de la Madeleine. En fait, le peuplement continu et permanent ne commencera qu'en 1850 et en 1900, le village compte plus de 300 personnes.

La construction d'un chemin reliant Gaspé à Cap-Chat ouvrira la côte nord gaspésienne à la colonisation. C'est ainsi que des familles s'installent au fond des diverses baies, notamment à Manche-d'Épée dans les années 1850-1860. Jusqu'en 1915, la grande majorité des habitants vivent de pêche et d'un peu d'agriculture. L'hinterland est utilisé à des fins de subsistance (bois et animaux), mais reste peu ou pas habité. Une carte de 1871 ne localise des habitations que le long du littoral de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

En 1917, la structure économique de la région changera, l'industrie forestière se développant. La « Great Eastern Paper co. » installe une usine de pulpe et de papier à quelques kilomètres en amont de la rivière Madeleine. Un barrage et une centrale hydroélectrique seront également construits. Afin d'acheminer la production au quai, une voie ferrée sera aménagée. Une centaine de personnes travaillent alors à l'usine. Ce complexe fera faillite en 1923. Le propriétaire, Charles W. Mullen, veut reprendre ses activités sous le nom de la « Cape Magdalen Pulp and Paper Company ». L'usine, en partie incendiée en 1922, est reconstruite en 1925, mais cessent à nouveau ses opérations en 1926. D'autres compagnies essaieront de redémarrer cette entreprise, mais aucune ne réussira.

## 4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

### 4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

À ce jour, deux études de potentiel ont été effectuées pour des secteurs situés à proximité de l'aire en observation (Arkéos inc. 1992, Ethnoscop inc. 1996). La première concerne le parc de la Gaspésie et elle ne touche pas la région de Mont-Louis. La deuxième a été réalisée pour la société Hydro-Québec et elle se rapporte au tracé de la ligne Anse-Pleureuse/Copper Mountain.

L'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé a fait l'objet de nombreux inventaires archéologiques depuis les années 1960 (annexe 1). Au cours des premières décennies, soit dans les années 1960-1970, la plupart de ces prospections étaient effectuées dans le cadre de programme d'acquisition de connaissances, principalement pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. À partir des années 1980, ces reconnaissances s'inscrivirent de plus en plus à même des études d'impact sur l'environnement, soit pour la Société Hydro-Québec, le ministère des Transports du Québec ou encore des producteurs d'énergie éolienne.

Quatre de ces inventaires archéologiques ont été réalisés à l'intérieur du district écologique 74 W010 qui englobe entièrement l'emprise du parc éolien (tableau 3). Aucune de ces prospections n'a été menée dans les limites proposées pour le projet de Gros-Morne.

Tableau 3 Liste des interventions archéologiques effectuées dans le district écologique 74 W010

CRAPHE	1996	Ministère des Transports du Québec, route, Gros-Morne
Dumais	1996	Société Hydro-Québec, ligne Anse-Pleureuse/Copper Mountain
Pintal	1996	Ministère des Transports du Québec, route 132, Gros-Morne
Pintal	1999	Ministère des Transports du Québec, route 132, Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine
Rousseau	1982	Ministère des Transports du Québec, route 132, Manche-d'Épée et Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

Un site archéologique a été localisé dans le district 74W010, DhDi-01. Il correspond aux vestiges d'un établissement amérindien préhistorique qui a livré trop peu de matériel pour que l'on puisse l'associer à une période spécifique.

#### 4.2 Les zones de potentiel archéologique

Comme un seul site archéologique est actuellement connu dans le district écologique 74W010, il sera fait référence aux 44 sites localisés à l'intérieur de l'unité de paysage régional Mont-Louis/Gaspé afin de développer un modèle d'utilisation du territoire (tableau 4). Mentionnons ici que comme certains de ces lieux ont été occupés par divers groupes au cours des temps (Amérindiens, Européens et Eurocanadiens), nous disposons en fait de 51 occupations pour modéliser l'usage anthropique de ce territoire (annexe 2). Ce modèle se basera, entre autres, sur la localisation des sites par rapport aux différents types de dépôts meubles (figure 4), sur la distance de ces sites en regard du trait de côte (figure 5), et sur leur élévation en comparaison avec le niveau actuel de la mer (NMM, figure 6).

Tableau 4 Répartition des sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par période culturelle (ISAQ 2007)

Identité culturelle	Unité de paysage régional Mont-Louis/Gaspé
Paléoindien	9
Archaïque	6
Sylvicole	2
Amérindien préhistorique	26
Amérindien historique	
Eurocanadien 1608-1759	1
Eurocanadien 1760-1799	1
Eurocanadien 1800-1899	4
Eurocanadien 1900-1950	2
Total	51



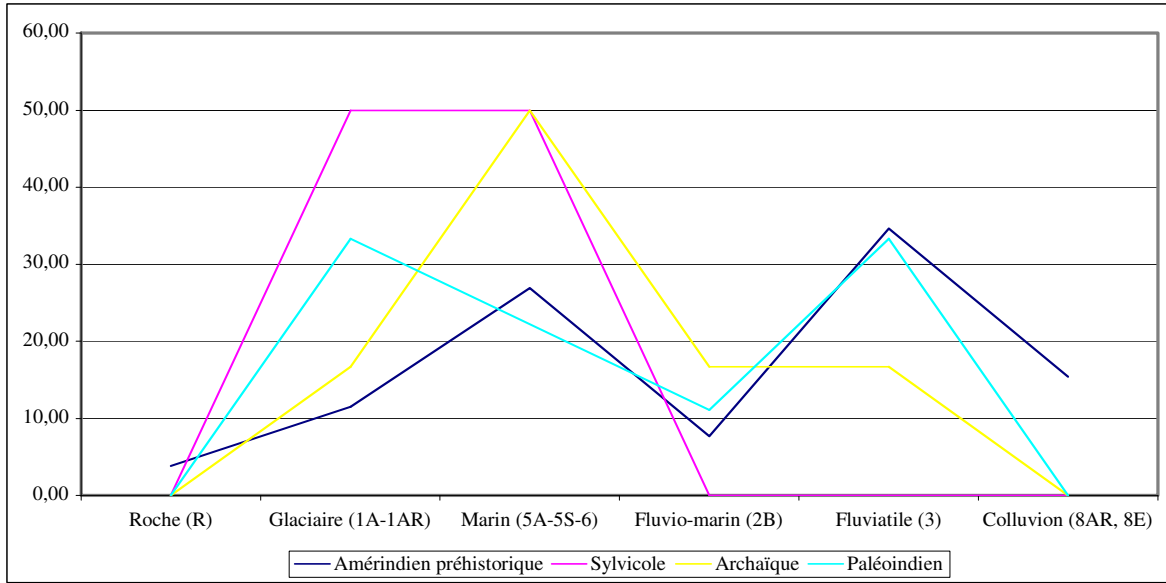


Figure 4 Localisation des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par rapport aux types de dépôts meubles

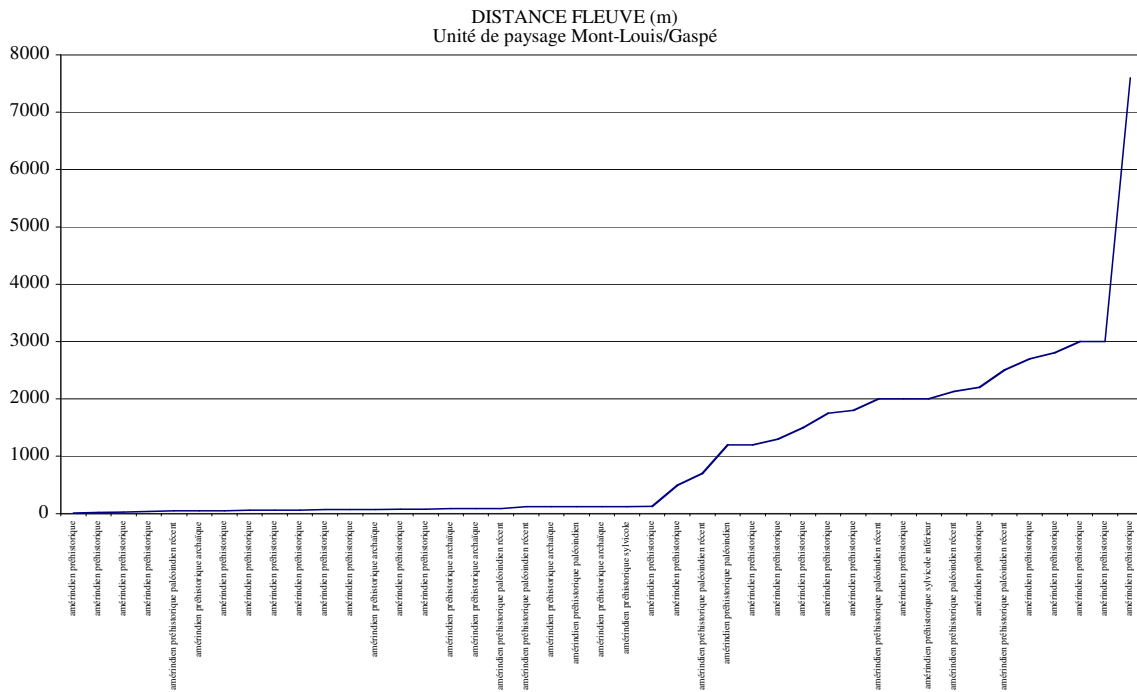


Figure 5 Distance par rapport au fleuve des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé

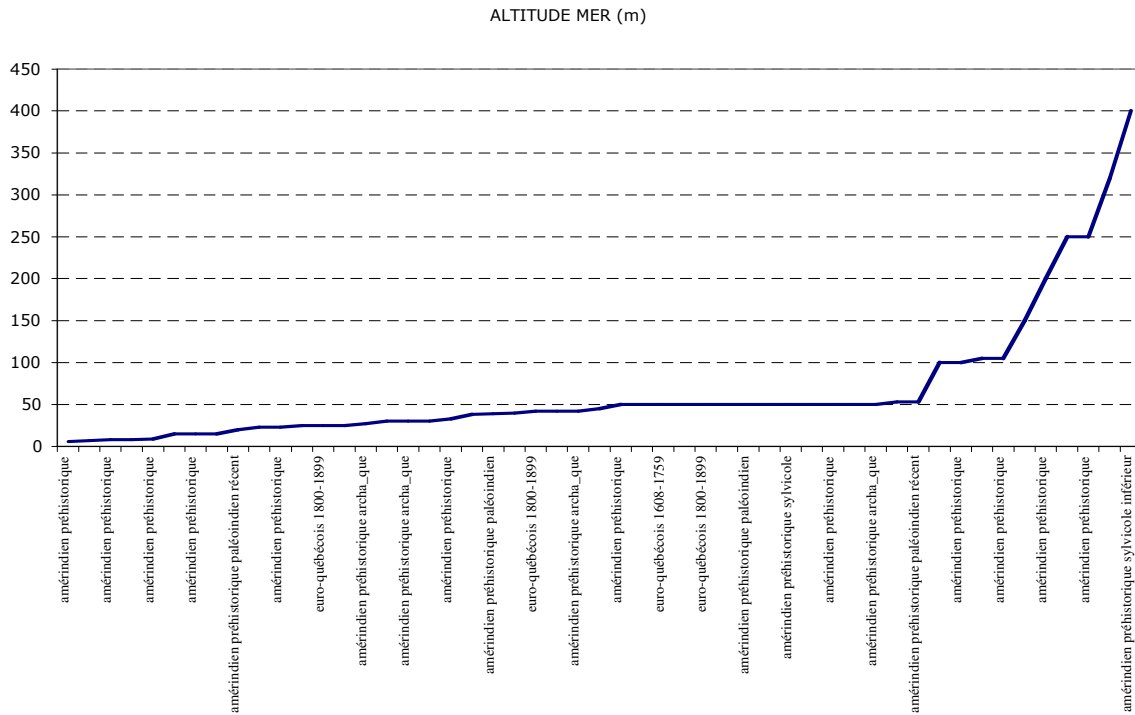


Figure 6 Altitude des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par rapport au niveau actuel de la mer

Dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé, un site amérindien se trouve en moyenne à 70 m d'altitude NMM, à environ un kilomètre du fleuve et à près de 283 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Les Amérindiens ont principalement installé leur campement sur des dépôts marins et fluviaux (30,2 %), glaciaires (18,6 %), fluvio-marins et de colluvions (11,4 %), et dans des milieux où affleure la roche-mère (2,3 %).

Par rapport aux données du tableau 2, c'est-à-dire les principales composantes du district écologique 74 W010, on constate que les Amérindiens ont surutilisé les dépôts marins et fluviaux, ces derniers ne composant que 9 % de ce district. Les dépôts glaciaires et de colluvions, bien qu'utilisés, le sont dans une proportion moindre que leur présence naturelle.

En ce qui concerne le potentiel d'occupation amérindienne, il apparaît fort le long du littoral (jusqu'à environ 50-60 m d'altitude) et le long des rivières, parfois jusqu'à trois kilomètres à l'intérieur des terres. Il sera d'autant plus élevé si des dépôts marins, fluviaux et glaciaires sont présents. Ce potentiel sera moyen entre 60 et 100 m d'altitude, au-delà de trois kilomètres du fleuve, mais en deçà de huit et dans les milieux composés de colluvions. Ailleurs, il est considéré comme faible.

Quant à l'occupation amérindienne historique, européenne et eurocanadienne, il est estimé que toute la plaine du Saint-Laurent présente un fort potentiel archéologique. Les cartes anciennes consultées plaçant toujours les bâtiments le long du fleuve, aucun ne se retrouvant à l'intérieur des terres, à l'exception de quelques cabanes à sucre ou de possibles camps de bucherons.

La figure 7 localise les zones de potentiel du projet éolien de Gros-Morne. Celles-ci tiennent compte des critères émis auparavant. Elles prennent également en considération la possibilité que certains lacs aient été utilisés dans le cadre d'une exploitation de l'hinterland, soit par les Amérindiens, soit par les Eurocanadiens.

L'échelle et le détail des cartes disponibles ne permettent pas toujours de cartographier précisément les limites des zones de potentiel archéologique. C'est pourquoi certaines recèlent des plans d'eau, des pentes fortes, des marécages, des aires qui ne présentent pas, à première vue de potentiel archéologique. Seul l'inventaire au terrain permet de statuer sur l'habitabilité et l'intégrité des surfaces qui les composent.

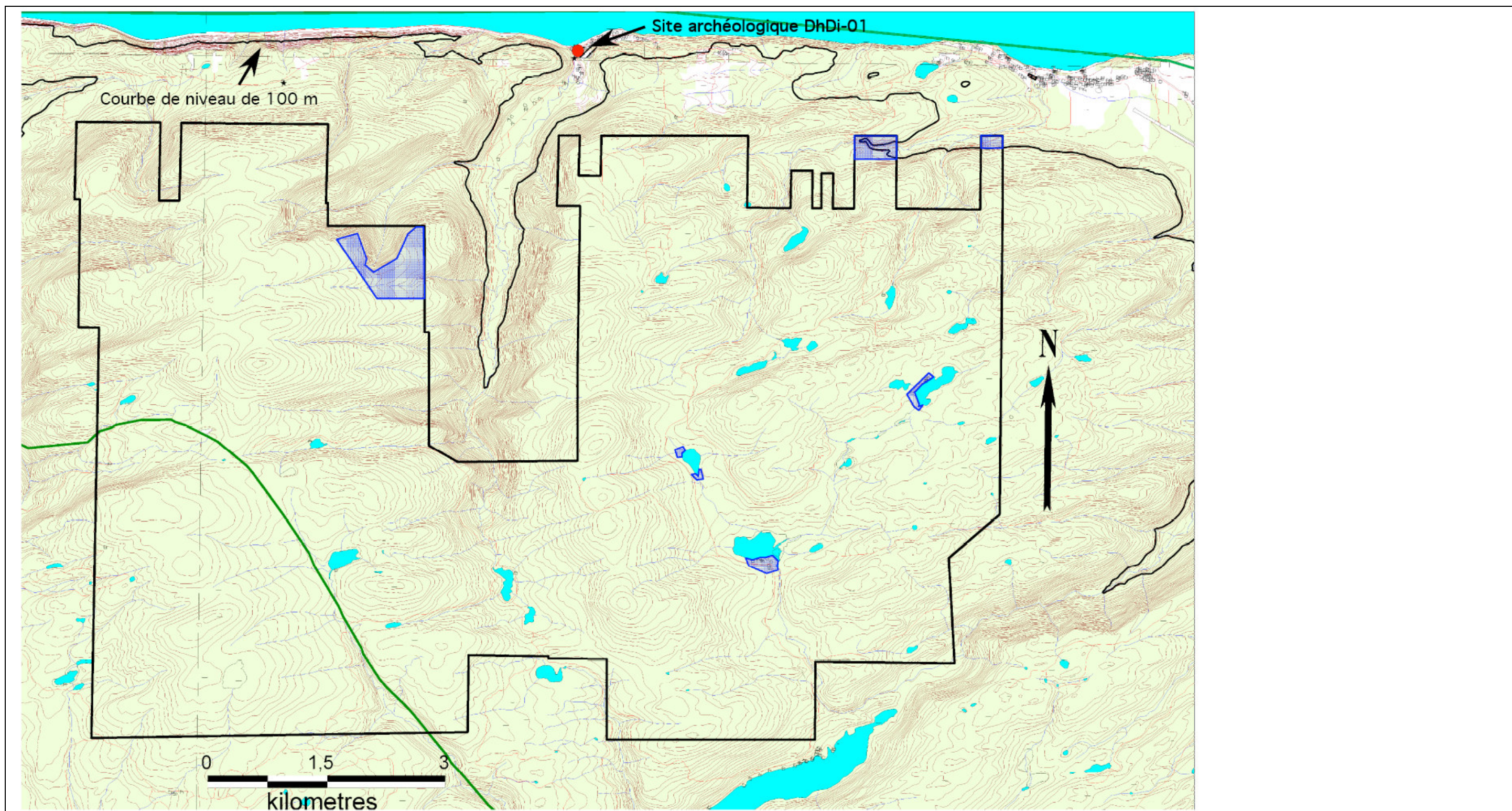


Figure 7 Carte du potentiel archéologique pour le projet éolien de Gros-Morne

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude s'est penchée sur la possibilité que le projet de parc éolien Gros-Morne en Gaspésie ait des répercussions sur le patrimoine archéologique de la région.

Après avoir décrit les méthodes et techniques d'analyse, les principales caractéristiques environnementales, passées et présentes de la zone en observation, ont été exposées. Puis, cette dernière a été inscrite à même une unité de paysage et un district écologique. S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases du peuplement humain de ce territoire, de l'occupation amérindienne préhistorique à l'implantation des communautés actuelles.

En se fiant à ces informations, six zones de potentiel ont été cartographiées à l'intérieur des limites du projet de parc éolien de Gros-Morne. Advenant que des travaux (base d'éolienne, route d'accès, etc.) touchent à ces zones, il est recommandé de procéder préalablement à un inventaire au terrain.

## OUVRAGES CITÉS

### ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique., Québec.

### BARRÉ, G.

1978 Cap-Chat (DgDq-1), un site du Sylvicole moyen en Gaspésie. Les cahiers du patrimoine 1. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

### BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

### BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

### BINFORD, L. R.

1982 « The Archaeology of Place ». Journal of Anthropological Research 1(1) :5-31.

### BONNICHSEN, R., D. KEENLYSIDE, K. TURNMIRE

1991 « Paleoindian Pattern in Maine and the Maritimes ». In M. Deal et S. Blair (éds) Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past & Present Research. Reports in Archaeology 8 : 1-28 »

### CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

### CHAPDELAINÉ, C.

2004 « *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec* ». Recherches amérindiennes au Québec XXXIV(1) : 3-20.

### CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

### COMMISSION DE TOPONYMIE

1994 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec.

### CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

CENTRE DE RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE  
1996 Inventaire archéologique à Gros-Morne sur le territoire de la municipalité Saint-Maxime du Mont-Louis, Gaspésie. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

CÉRANE

1996 Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, Québec.

DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE

1999 Histoire de la Gaspésie. IQRC, collection Les Régions du Québec, Québec

DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE

1999 « Les Amérindiens ». In Desjardins et Frenette (éds.) Histoire de la Gaspésie, IQRC, collection Les Régions du Québec 1 : 61-89.

DUCRUC, J.P.

1983 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

DUMAIS, P.

1978 « Le Bas-Saint-Laurent ». Recherches amérindiennes au Québec VII(1-2) : 63-74.

1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

GAUVIN, H. et F. DUGUAY

1984 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

HYDRO-QUÉBEC

1991 Code de l'environnement. Hydro-Québec, Montréal

ISAQ

2007 Carte 22A/15, 22A/16, 22G/01, 22H/01, 22H/02, 22H/03, 22H/04, Ministère de la culture et des Communications du Québec, Québec.

KEENLYSIDE, D.

- 1985 « La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard ». Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2) : 119-126.
- 1991 « Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada ». R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University : 163-174.
- LALIBERTÉ, M.  
1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ  
1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.
- MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉS DE GASPÉ OUEST ET GASPÉ EST  
1982 Rapport historique, rapport ethnologique. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MARQUIS, R.  
1994 « Caractérisation microscopique, origine géologique et provenance du chert taillé sur le site DcEd-1 à Rimouski ». In Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Paléo-Québec 22.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC  
2000 Les régions écologiques du Québec méridional, carte.  
2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE  
1984 « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.
- PINTAL, J.-Y.  
2000 « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* »in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.  
2002 « *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.



- 2004 A Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec. Conférence prononcé à la Society of American archaeology, Montréal.
- 2005 Le Paléoindien et l'Archaïque ancien à Lévis. Conférence prononcé à l'Association des archéologues du Québec, Québec.
- 2006 « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». Archéologiques 19 : 1-20
- 2007 « The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec ». University of Maine, Orono.

RICHARD, P.J.H.

- 1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.
- 1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

ROBINSON, B. S.

- 1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning,* » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

- 1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec

SAMSON, G.

- 1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.

SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS

- 1991 Carte 22H, Districts écologiques. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- 1992 Cartes 22H3 et 22H4, Carte de dépôt de surface. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

SHAWN, J. P. GAREAU, et R. C. COURTNEY

- 2002 Palaeogeography of Atlantic Canada 13 – 0 kyr. Quaternary Science Review : 1861-1878.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

TAILLON, H. et G. BARRÉ

1987 Datations au 14C des sites archéologiques du Québec, Collection Dossier, numéro 59, ministère des Affaires culturelles, Québec.

TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE

1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

VITA-FINZI, C. et E. S. HIGGS

1970 « Prehistoric Economy in the Mount Carmel Area of palestine : Site Catchment Analysis ». Proceedings of the Prehistoric Society 36 : 1-37.

YOUNG, O. M., M. R. HORNE, C. D. VARLEY, P. J. RACHER, A. J. CLISH

1995 A Biophysical Model for prehistoric Archaeological Sites in Southern Ontario. Rapport inédit remis à Ontario Transportation.

Annexe 1      Références pour les inventaires et les sites archéologiques connus  
dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé

Arkéos

- 1982      Étude préliminaire de localisation des sites archéologiques à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie. Rapport inédit remis au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Québec.
- 2003      Inventaire archéologique au site DhDm-1, stations 2 et 24. Reconstruction d'une ligne aérienne d'électricité, Sainte-Marthe-de-Gaspé. Hydro-Québec, rapport inédit, 45 p.
- 2003      Projet de mise en norme des infrastructures en alimentation en eau potable et d'égout domestiques. Inventaire archéologique, site DhDm-1. Municipalité de Sainte-Marthe-de-Gaspé, rapport inédit, 63 p.
- 2004      Réfection du chemin de la Rivière. Inventaire archéologique. Site DhDm-1, station 1. Municipalité de La Martre, rapport inédit, 23 p.

Badgley, Ian

- 1984      Évaluation du potentiel archéologique du site DhDn-5, Cap-au-Renard, Gaspésie. MTQ, Environnement, rapport inédit, 18 p.
- 1984      Évaluation du potentiel archéologique préhistorique de la station 11 du site de La Martre, DhDm-1. MTQ, Environnement, rapport inédit, 33 p.

Barré, Georges

- 1972      Notes sur le site DgDo-3, été 1972-1973. MAC, ms, n. p.

Barré, G. et Trudeau, H.

- 1971      Analyse de la pierre taillée du gisement de Rivière-à-la-Martre. MAC, rapport inédit, 65 p.

Beaudin, L. et Rousseau, G.

- 1985      Fouille archéologique, tronçon est Cap-au-Renard, ouest Cap-au-Renard. MTQ, Environnement, rapport inédit, 39 p.

Benmouyal, José

- 1973      Rapport préliminaire sur trois sites archaïques en Gaspésie. MAC, rapport inédit, 147 p.
- 1976      Excavations archéologiques à Petite-Tourelle et La Martre, Gaspésie. MAC, rapport inédit, 44 p.
- 1977      Archéologie de sauvetage à Grande-Vallée et Rivière-au-Renard, Gaspésie. MAC, rapport inédit, 122 p.
- 1977      Recherches archéologiques en Gaspésie, 1977, compte-rendu des activités. MAC, ms, 5 p.
- 1978      Fouilles et reconnaissances dans l'Est gaspésien. MAC, rapport inédit, 69 p.
- 1979      DgDo-4 (Sainte-Anne-des-Monts) et DgDo-8 (Mont-Albert 2), état des sites, octobre 1979. MAC, rapport inédit, 16 p.

- 1981 DgDo-4, site archéologique Sainte-Anne-des-Monts, été 1980. MAC, rapport inédit, 29 p.
- 1984 Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : 6000 ans d'histoire. MAC, rapport inédit, 531 p.
- Benmouyal, J. et Baulu, A.
- 1974 Rapport de fouilles et reconnaissances archéologiques en Gaspésie. MAC, rapport inédit, 29 p.
- 1975 Rapport de fouilles à Cap-au-Renard et à Sainte-Anne-des-Monts, été 1974. MAC, rapport inédit, 27 p.
- 1976 Recherches archéologiques entre Les Méchins et Marsoui, Gaspésie. MAC, rapport inédit, 73 p.
- Bernier, Marc-André
- 2001 Épave de Tourelle (DhDo-3), résumé d'intervention de terrain 2000. Parcs Canada, rapport inédit, 3 p.
- Bibeau, Pierre
- 1985 Fouilles archéologiques du site DhDm-1, station 11, Sainte-Marthe-de-Gaspé. MTQ, Environnement, rapport inédit, 101 p
- Chalifoux, Éric
- 1999 Interventions archéologiques à La Martre, été 1998, fouille de deux sites du Paléoindien récent et découverte d'une carrière de chert. MCCQ, rapport inédit, 78 p.
- 2000 Résultats des interventions archéologiques réalisées dans la vallée de La Martre, été 1999. MCCQ/CCIAPGM, rapport inédit, 42 p.
- Chalifoux, É. et Tremblay, R.
- 1998 Occupation du Paléoindien récent en Gaspésie, interventions archéologiques à La Martre, été 1997. Corporation du Centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre/MCCQ, rapport inédit, 96 p.
- Chapdelaine, C. et Kennedy, G.
- 1994 Analyse par activation neutronique du chert taillé à Rimouski. Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. (textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine) Recherches amérindiennes au Québec, en collaboration avec le ministère des transports du Québec, Montréal, Paléo-Québec 22, p. 147-158.
- Desrosiers, Pierre
- 1985 Rapport de l'inspection visuelle des sites de la région de l'Est-du-Québec. MAC, rapport inédit, 27 p.
- Dumais, Pierre

- 1976 Reconnaissance archéologique dans les régions du parc provincial projeté du Bic, comté de Rimouski, et des rivières Grande-Vallée et au Renard, comté de Gaspé-Est, été 1976. MAC, rapport inédit, 125 p.
- 1976 Reconnaissance archéologique dans les régions du parc provincial du Bic, comté de Rimouski, et des rivières Grande-Vallée et au Renard, comté de Gaspé-Est, activités. MAC, rapport inédit, 26 p.
- Duval, Michel
- 1971 Compte rendu de la prospection de l'est de la péninsule gaspésienne, années 1969-1970. MAC, rapport inédit, 103 p.
- Ethnoscop
- 1996 Le site préhistorique de La Martre, DhDm-1, intervention archéologique, 1995. Corporation du Centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre, rapport inédit, 113 p.
- 1997 Le site préhistorique de La Martre, DhDm-1, interventions archéologiques 1996. Corporation du Centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre, rapport inédit, 43 p.
- Gauthier, Ange-Albert
- 2000 Rapports sur les épaves de Tourelle et du Cap-au-Renard (DhDo-3, DhDn-a). MCCQ, rapport inédit, 16 p.
- Lavergne, Marie-Geneviève
- 2001 Intervention archéologique sur la station 12 du site DhDm-1, La Martre, Gaspésie, été 2000. MCCQ/Corporation du centre d'interprétation d'archéologie préhistorique en Gaspésie à La Martre, rapport inédit, 32 p.
- Lee, Thomas E.
- 1969 Some remarkable archaeological sites in the Gaspé. *Anthropological Journal of Canada*, vol. 7, no 2, p. 28-30.
- Marquis, Robert
- 1994 Caractérisation microscopique, origine géologique et provenance du chert taillé sur le site DcEd-1 à Rimouski. Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. (textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine) *Recherches amérindiennes au Québec*, en collaboration avec le ministère des transports du Québec, Montréal, *Paléo-Québec* 22, p. 127-143.
- Moquin, Jean-Claude
- 1984 Reconnaissances archéologiques le long de la route 132 en Gaspésie, tronçons de Cap-au-Renard Ouest, à l'est de Cap-au-Renard et Rivière-à-Claude, à Petit-Cap. MTQ, Environnement, rapport inédit, 34 p.

Morin, Bertrand

- 1983 Reconnaissance archéologique route 197 entre Rivière-au-Renard et Saint-Majorique, Gaspésie. MTQ, Environnement, ms, 8 p.
- Pintal, Jean-Yves
- 1996 Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions (RA) 01-11-02-09-04, 1995. MTQ, Service inventaires et plans, rapport inédit, 312 p.
- 1999 Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. MTQ, rapport inédit, 203 p.
- 2001 Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2000). MTQ, rapport inédit, 165 p.
- 2002 Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2001). MTQ, rapport inédit, 79 p.
- Provost, Roland (abbé)
- 1969 Rapport du relevé des sites archéologiques en Gaspésie, 1969. MAC, ms, 9 p.
- 1972 Prospection archéologique en Gaspésie. Société d'archéologie de la Gaspésie, rapport inédit, 78 p.
- 1972 Relevé archéologique de la route 6 et sondages archéologiques à Sainte-Anne-des-Monts et aux Tourelles. MAC, ms, 23 p.
- Rick, Anne Meachen
- 1977 Identification of faunal remains from two Gaspé sites, DhDm-1 and DhDn-2. Musée national des sciences naturelles, ms, 14 p.
- Ross, Jean-Yves
- s.d. Étude lithique de la côte nord gaspésienne. École des Hautes Études, Paris, mémoire, 232 p.
- Rousseau, Gilles
- 1982 Vérification du potentiel archéologique, route 132, banc d'emprunt 002-27, Manche-d'Épée. MTQ, Environnement, Expertises et normes, rapport inédit, 30 p.
- Roy, Denis
- 1986 Route 132, village de Sainte-Marthe-de-Gaspé, site de La Martre, DhDm-1, station 11. MTQ, Environnement, rapport inédit, 34 p.
- Samson, Gilles
- 1981 Expertise sur le site DhDo-2. MAC, ms, 2 p.
- Société d'archéologie préhistorique du Québec
- 1970 Activités de la S. A. P. Q., 1969, Pointe-aux-Buissons (Pointe-du-Buisson), La Martre, Mandeville. Société d'archéologie préhistorique du Québec, tirage limité, no a, 94 p.
- Taillon, H. et Barré, G.

1987

Datations au 14 C des sites archéologiques du Québec. MAC, Dossiers 59,  
492 p.

Annexe 2 Les sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Mont-  
Louis/Gaspé

BORDEN	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	IDENTITÉ CULTURELLE
DeDb-01	Dartmouth	euro-qubécois 1800-1899
DeDc-01	Saint-Jean	amérindien préhistorique
DeDc-02	York	amérindien préhistorique
DeDc-03	Saint-Jean	amérindien préhistorique
DfDc-01	Dartmouth	euro-qubécois 1608-1759
DfDc-01	Dartmouth	euro-qubécois 1760-1799
DfDc-01	Dartmouth	euro-qubécois 1800-1899
DfDc-01	Dartmouth	euro-qubécois 1900-1950
DfDc-01	Dartmouth	amérindien préhistorique paléindien
DfDc-01	Dartmouth	amérindien préhistorique archaïque
DfDc-01	Dartmouth	amérindien préhistorique sylvicole
DfDc-03	Dartmouth	amérindien préhistorique
DfDc-03	Dartmouth	euro-qubécois 1800-1899
DfDc-04	Dartmouth	amérindien préhistorique sylvicole inférieur
DfDc-05	Dartmouth	amérindien préhistorique
DfDc-06	Dartmouth	amérindien préhistorique
DfDc-07	Renard	amérindien préhistorique paléindien récent
DfDc-08	Dartmouth	amérindien préhistorique
DfDc-09	Dartmouth	amérindien préhistorique
DfDc-10	Dartmouth	amérindien préhistorique
DfDc-11	Dartmouth	amérindien préhistorique
DfDc-12	Dartmouth	amérindien préhistorique
DfDc-13	Dartmouth	amérindien préhistorique paléindien
DgDh-01	Madeleine	amérindien préhistorique
DhDg-01	Madeleine	amérindien préhistorique
DhDg-02	Madeleine	amérindien préhistorique paléindien récent
DhDg-03	Madeleine	amérindien préhistorique
DhDg-04	Madeleine	amérindien préhistorique
DhDg-05	Madeleine	amérindien préhistorique
DhDg-06	Madeleine	amérindien préhistorique
DhDg-07	Madeleine	amérindien préhistorique paléindien récent
DhDi-01	Madeleine	amérindien préhistorique
DhDm-01	Sainte-Anne-des-Monts	euro-qubécois 1800-1899
DhDm-01	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique paléindien récent
DhDm-01	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique archaïque
DhDm-02	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique
DhDm-03	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique archaïque
DhDm-04	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique archaïque



DhDm-05	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique
DhDn-01	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique archaïque
DhDn-01	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique palé Indien récent
DhDn-02	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique archaïque
DhDn-03	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique
DhDn-04	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique
DhDn-05	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique
DhDn-06	Sainte-Anne-des-Monts	euro-québécois
DhDn-06	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique
DhDn-07	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique
DhDn-08	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique palé Indien récent
DhDn-09	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique palé Indien récent
DhDn-10	Sainte-Anne-des-Monts	amérindien préhistorique

### Annexe 3 Le cadre légal

Différentes législations encadrent les démarches à suivre dans le but de préserver les sites archéologiques susceptibles d'être affectés par ce projet, notamment la Loi sur les Biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec (L.R.C. 1992, C.37) du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs. La Loi sur les Biens culturels et le code de l'Environnement d'Hydro-Québec prévoient une procédure si des vestiges archéologiques sont mis à jour durant la construction. À court terme, la présence de zones de potentiel et l'éventuelle découverte de sites archéologiques (inventaire, fouille) sont susceptibles d'affecter ce projet. Par ailleurs, la mise au jour d'artefacts d'intérêt culturel peut constituer une contribution positive, une plus-value régionale, à ce projet.

La Loi sur les Biens culturels date de 1972. Cette loi a d'abord été conçue afin de normaliser le travail des archéologues. Rappelons qu'à l'époque de nombreux amateurs sillonnaient la province à la recherche d'artefacts, autochtones ou eurocanadiens, et que leurs méthodes de travail étaient loin de répondre aux exigences de cette profession alors en émergence. Cette loi contenait également divers articles susceptibles d'influencer, à des degrés divers, le travail d'un promoteur.

#### *Article*

*40. Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai.*

*41. Quiconque, à l'occasion de travaux d'excavation ou de construction entrepris pour des fins autres qu'archéologiques, découvre un bien ou un site archéologique doit en informer le ministre sans délai. Ce dernier peut, afin de permettre l'examen des lieux par des experts, ordonner la suspension, pour une période n'excédant pas quinze jours, de toute excavation ou de toute construction de nature à compromettre l'intégrité du bien ou du site découvert.*

*42. Lorsque la découverte visée dans l'article 41 révèle des biens qui auraient fait l'objet d'un classement s'ils avaient été découverts avant le début des travaux, le gouvernement peut, sur la recommandation du ministre qui prend l'avis de la Commission :*

- a) ordonner le maintien de la suspension des travaux jusqu'à l'expiration de trente jours à compter de la date de suspension;*

- b) *permettre d'effectuer les fouilles nécessaires au dégagement du bien ou du site découvert;*
- c) *ordonner toute modification qu'il juge nécessaire aux plans des travaux d'excavation ou de construction de manière à assurer l'intégrité ou la mise en valeur du bien ou du site découvert.*

La Loi sur les Biens culturels a depuis été modifiée à plusieurs reprises. Toutefois, les articles touchant les promoteurs sont demeurés à peu près les mêmes. Cette situation n'est pas sans créer quelques problèmes. Dans les années 1970, il était relativement aisé à une fonction publique abondante de prendre en considération les plus grands projets de développement affectant le territoire public. Depuis, les ressources archéologiques au sein du ministère de la Culture et des Communications ont grandement diminué, tandis que le rythme de développement s'est nettement accéléré.

Les promoteurs, laissés à eux-mêmes, ne sont pas toujours en mesure d'identifier la présence d'un site archéologique, et les experts dont parle la loi sont rarement sur place quand développement il y a. C'est ainsi que les promoteurs doivent, de leur propre initiative, entreprendre les démarches nécessaires afin de s'assurer de bien répondre aux directives de la Loi sur les Biens culturels, au guide de production des études de potentiel (Samson 1984) ou encore aux clauses environnementales normatives émises par Hydro-Québec (anciennement le code de l'environnement d'Hydro-Québec). À cet égard, le code de l'environnement d'Hydro-Québec s'appuie sur la Loi sur les Biens culturels, bien qu'il soit plus spécifique en regard de l'évaluation du potentiel archéologique et des mesures d'atténuation.

C'est dans cette optique qu'a été mise au point une procédure qui s'intègre dans le processus général des études d'impact sur l'environnement. Le promoteur doit d'abord s'assurer que le territoire visé présente, ou non, un potentiel archéologique, c'est là le but de l'étude de potentiel archéologique. Puis, si potentiel il y a, il doit veiller à ce que ce dernier soit vérifié au terrain préalablement à tout aménagement. Cette étape permet de confirmer ou non la présence de biens archéologiques sur le terrain visé. Si aucun site archéologique n'est trouvé, le promoteur peut alors procéder sans crainte de violer la loi. Si, au contraire, des sites archéologiques sont trouvés, le promoteur peut décider, soit de les fouiller, ce qui, de fait, enlève la contrainte ou encore de les éviter en développant des secteurs qui ne contiennent pas de site archéologique. Il doit alors démontrer qu'il prend les mesures nécessaires afin de protéger ces sites lors de la construction et au cours de l'usage futur des lieux.

